



Arcueil, le 19 décembre 2013

CE VMF

Déclaration préalable CGT

Monsieur le Président,

La délégation CGT du CE VMF souhaite aujourd'hui évoquer la disparition de Nelson MANDELA. Il ne s'agit pas pour nous d'exploiter l'actualité, non plus que de faire du journalisme émotionnel. Mais nous considérons que le parallèle est grand entre les luttes menées par ce grand homme et celles menées aujourd'hui par la CGT. Il nous semble que les idéaux sont les mêmes : défense de la liberté, défense des travailleurs. Car il faut bien savoir que les opprimés d'Afrique du sud étaient noirs, sans doute, mais étaient avant tout des travailleurs au service du grand capital.

La CGT a pris une part décisive en France au cours des années 80 dans la lutte contre le régime d'apartheid et pour la libération de MANDELA des geôles du régime. Elle partage avec Nelson MANDELA une profonde unité de vue, au fondement de ses combats pour la liberté, l'égalité et la fraternité, pour l'établissement d'une nation arc-en-ciel sur les décombres du système ségrégationniste.

Cela doit nous donner la force de relever les défis qui honoreront sa mémoire et poursuivront son chemin.

Face à la disparition de cette éminente figure de l'histoire de l'humanité, la CGT se devait en effet d'être aux côtés du peuple sud-africain dans le deuil, au nom du passé qui nous lie depuis si longtemps, mais aussi au nom de l'avenir que nous ne manquerons pas d'écrire ensemble au service de l'émancipation des travailleurs.

Loin d'être érodés par le temps les liens qui unissent la CGT et la COSATU, le Congrès des Syndicats Sud Africain, sont de ceux que les années renforcent : ils ont été tissés aux heures les plus sombres de l'apartheid, contre laquelle la CGT s'est élevée de façon systématique et virulente. Nous sommes fiers d'avoir pu engager la CGT dans des actions de soutien, et la délégation CGT salue tous nos militants qui, ont pris des risques pour servir nos idéaux.

Tout au long de l'apartheid, la CGT a organisé des manifestations de masse pour mobiliser les travailleurs de France sur les crimes perpétrés par le régime.

Nous avons pris une part active au boycott de l'Afrique du Sud, aux actions de blocages des importations en provenance du pays, multiplié les pressions sur les Entreprises multinationales à base française qui, malgré les sanctions de l'ONU, tentaient de développer des relations d'affaires avec le gouvernement raciste de Pretoria.

Le souvenir du 2 février 1990, jour de la libération de Nelson Mandela, reste pour tous les militants de la CGT, un moment intensément emprunt d'émotion.

Un moment qui démontre que tout devient possible, que rien ne saurait résister à la marche de la vérité et de la justice, que rien n'est plus beau qu'un peuple qui se lève, qui lutte et se libère du joug de ses oppresseurs.

Il fut un commencement bien davantage qu'un achèvement. L'histoire des 20 dernières années de la nouvelle Afrique du Sud, avec ses succès, ses espoirs et ses déceptions, l'illustre avec éclat.

Il y a, bien sûr, le souvenir de ces luttes communes. Mais la CGT et les travailleurs de la nation arc-en-ciel sont également liés par un destin commun.

Dans ce monde en crise, secoué par les convulsions d'un capitalisme dévastateur, ravageant les solidarités humaines et l'environnement, notre devoir est de tracer un nouveau chemin.

Il doit se fonder sur les idéaux de justice et d'égalité que portait Nelson MANDELA.

Ses mots, ses actes, sa force ont abattu le régime de l'apartheid et doivent inspirer les luttes que nous devons aujourd'hui conduire, particulièrement celles qui exigent notre engagement ici, en France, et dans notre Entreprise contre le racisme, la xénophobie et une censure opérée par l'Entreprise.

Malheureusement la tentation pour certains de tendre vers la pensée unique est flagrante.

Madiba parti, le régime de l'apartheid sévit toujours sous d'autres cieux.

« *Notre liberté est incomplète sans celle des palestiniens* » déclarait Nelson MANDELA en 1997.

A sa mort, prétextant un prix du billet d'avion trop élevé, les dirigeants israéliens ont évité de se joindre au deuil porté par le reste du monde, prouvant qu'Israël est loin d'avoir tourné la page d'une collaboration plus que fructueuse avec l'ancien régime de l'apartheid. Un racisme d'Etat dont il reproduit toujours le modèle à l'encontre des palestiniens.

Seulement Orange SA est engagé dans une collaboration avec un partenaire qui viole le droit international et les Conventions de Genève en installant :

- ses antennes, ses boutiques sur des terres confisquées par l'occupation militaire et les colons.
- Ne paie pas les taxes dues à l'Autorité Palestinienne pour l'utilisation de ses fréquences.
- Profite de l'interdiction faite par l'armée israélienne aux opérateurs palestiniens d'installer leurs antennes sur leur propre territoire, ce qui oblige les Palestiniens à utiliser les opérateurs israéliens.

En concluant ce partenariat, Orange SA conforte et soutient la colonisation israélienne, obstacle à la création de l'Etat palestinien et à une paix conforme au droit international..

La délégation CGT du CE VMF demande à la Direction d'Orange SA **de rompre son accord avec Partner, au nom du droit et de la paix.**

En cela la délégation CGT s'indigne et prend modèle de l'exemple de Nelson MANDELA, il nous montre le chemin à suivre

Madiba est parti, mais MANDELA n'est pas mort. Il est une force qui nous incite aujourd'hui à tracer une nouvelle ligne d'horizon, à pousser les barrières, à ne pas céder.

Aujourd'hui, jour pour jour, cela fait 83 jours que notre camarade **Amara Baldé** ingénieur et syndicaliste de la filiale du Groupe en Guinée, Conakry d'Orange, de notre Entreprise, a disparu.

La délégation CGT du CE VMF

**Francine HERMEN, Roseline SIMON, Martine BOUSQUET,
Armelle GILBERT, Pierre LEROUX, Eric GARDINETTI, Philippe
TAFFUS, Pascal PIRON, Eric DANGLETERRE**